



Paris, le 15/09/2025

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Un CNOSF en ordre de marche pour l'Olympiade !**

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a réuni ses membres en Assemblées générales ce lundi 15 septembre, à la Maison du sport français. Cette journée a été ouverte par des interventions d'Amélie Oudéa-Castéra, Présidente du CNOSF, de Marie-Amélie Le Fur, Présidente du Comité paralympique et sportif français et de l'Agence nationale du Sport, et d'Edgar Grospron, Président du Comité d'organisation des Alpes Françaises 2030. A l'ordre du jour, un point d'étape sur les actions menées depuis le 19 juin 2025 et la mise en œuvre du programme politique ainsi que des évolutions statutaires liées à l'installation de la gouvernance du CNOSF.

#### **Le sport rassemble, soutenons-le !**

Amélie Oudéa-Castéra, avec à ses côtés le Secrétaire général, Cédric Gosse, et le Trésorier, Michel Callot, est revenue tout d'abord sur les premières semaines depuis son élection à la présidence du CNOSF, et notamment sur le succès du premier anniversaire des Jeux de Paris 2024 et la reprise opérationnelle du Fonds de dotation Paris 2024 par le CNOSF en juin dernier. Ces festivités ont permis de remercier les volontaires, les supporters, les athlètes et les fédérations pour leur contribution à la réussite de ces Jeux, en présence de la nouvelle Présidente du CIO, Kirsty Coventry.

Puis, pour la première édition de la Fête du Sport, dont les manifestations se poursuivront partout en France jusqu'à la fin du mois de septembre, la Présidente du CNOSF a exprimé sa fierté et ses remerciements en saluant la mobilisation exemplaire des 73 fédérations, des 32 territoires et de nombreux athlètes. Elle a rappelé que : *« même si le cœur n'est pas à la fête, nous voulions montrer que le sport rassemble et qu'il est aux côtés des Français, même dans les moments difficiles, mais qu'il a besoin d'être soutenu »*, faisant référence aux coupes budgétaires contre lesquels le CNOSF continuera de se mobiliser, avec le CPSF, comme l'illustre la Tribune co-signée par les deux institutions et diffusée il y a quelques jours.

#### **Un héritage durable de Paris 2024 dans la perspective de 2030**

L'Olympiade qui s'ouvre s'inscrit dans une période inédite pour le sport français, enserrée dans deux bornes olympiques que sont l'héritage des Jeux de Paris 2024 et la préparation des Jeux des Alpes Françaises 2030. Revenant sur sa vision de l'Héritage, la Présidente du CNOSF a appelé à un sport qui impacte la société, à un modèle sportif fortifié ainsi qu'à une gouvernance efficace du sport français.

Les Jeux de 2030 doivent s'inscrire dans la continuité de l'ambition portée par les Jeux de 2024, tout en tenant compte des spécificités de ce projet des Alpes Françaises. L'Assemblée générale a été l'occasion de présenter la contribution du CNOSF à la réussite de l'organisation des Jeux de 2030 : mobiliser l'expertise de nos fédérations de sports d'hiver ; préparer et conduire notre délégation olympique ; mobiliser nos volontaires et supporters ; embarquer le grand public ; contribuer à la construction de l'héritage de ces Jeux.

#### **Un été sportif 2025 exceptionnel**

Enfin, la Présidente du CNOSF a souhaité revenir en images sur les performances sportives exceptionnelles de nos équipes de France durant l'été. Des délégations engagées par le CNOSF sur le Festival Olympique de la Jeunesse d'été et les Jeux Mondiaux aux nombreuses médailles obtenues lors des championnats du monde et d'Europe par les fédérations, la France a connu de nombreux succès sportifs. Au cours de cette séquence, la Fédération française de parachutisme et l'équipe de France féminine de vol relatif à 4 (Paméla Lissajoux, Alexandra Petitjean, Marie Pineau, Gaëlle Giesen et Godeleine de Saint Just, médaillées d'or en Coupe du monde) ont été mises à l'honneur sur scène et ovationnées par l'Assemblée générale.

#### **Un CNOSF en ordre de marche**

Dans la continuité du Conseil d'administration du 15 juillet, l'Assemblée générale a finalisé la structuration de la gouvernance du CNOSF en revenant sur la mise en place des commissions, conseils et groupes de travail. L'Assemblée générale a pu approuver deux mesures importantes accompagnant cette nouvelle gouvernance :

- La modification du règlement intérieur permettant au Secrétaire général du CNOSF de conserver une fonction élective au sein de sa fédération. Ayant fait l'objet d'un large consensus durant la campagne à la présidence du CNOSF, cette évolution va permettre de s'appuyer sur des profils ayant une connaissance fine des besoins évolutifs des fédérations et un lien fort avec les réalités du terrain. Elle est accompagnée d'un dispositif robuste de prévention des conflits d'intérêts partagé également avec le comité de Déontologie du CNOSF. Cette résolution a été approuvée à 82,52% des voix.
- La ratification, sur proposition du Conseil d'administration, de la rémunération de la Présidente à hauteur de 9000 euros brut mensuel (à 91,69% des voix), et de celle du Secrétaire général à hauteur de 3500 euros brut mensuel (à 84,61% des voix). Strictement encadrées par la loi et les statuts du CNOSF, ces rémunérations correspondent aux responsabilités majeures et à l'engagement au quotidien des deux dirigeants du CNOSF.

Dans le cadre de cette gouvernance politique, plusieurs projets phares du programme « *pour un CNOSF fort, utile et moderne* » ont été engagés, avec l'appui des équipes du CNOSF. C'est notamment le cas de la contribution à venir du mouvement sportif à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, du plaidoyer pour les élections municipales de 2026, de l'accompagnement sur la lutte contre les violences sexuelles, du renforcement du statut du dirigeant associatif et du soutien au bénévolat avec en ligne de mire le rendez-vous du 5 décembre pour la journée mondiale du Bénévolat, de la modernisation des modèles économiques des fédérations ou encore de l'engagement du CNOSF pour la santé mentale des athlètes.

## Election au Conseil d'administration de Jean-Marc Serfaty

En clôture de cette journée, l'Assemblée générale a pourvu le dernier poste vacant au sein du Conseil d'administration, en élisant Jean-Marc Serfaty, Directeur national de l'Union nationale du sport scolaire, parmi les huit candidats qui s'étaient présentés à cette élection et qui auront aussi vocation à s'engager au sein du CNOSF.

**Amélie Oudéa-Castéra, Présidente du CNOSF :** « *Dans un moment difficile pour notre pays, le sport reste une force de rassemblement et un formidable moteur d'espoir. Avec les fédérations, les athlètes, les territoires et nos bénévoles, nous avons, une nouvelle fois à l'occasion de la Fête du sport, prouvé que le sport savait se mobiliser et donner du bonheur aux Français. Il doit aussi défendre ses moyens face à des arbitrages à ce stade injustes et disproportionnés. Les décisions votées aujourd'hui lors des Assemblées générales viennent poser des fondations solides pour l'avenir du CNOSF. C'est cette énergie collective qui doit guider notre héritage de Paris 2024 jusqu'aux Alpes Françaises 2030 : avec un CNOSF fort, utile et moderne au service du sport français.* »



[Retour en images sur les Assemblées générales du CNOSF](#)

Crédit photo : CNOSF/KMSP

---

### CONTACTS PRESSE CNOSF :

[pressecnosf@cnosf.org](mailto:pressecnosf@cnosf.org)  
0140782852 / 0140782888



Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel



© 2025 CNOSF